

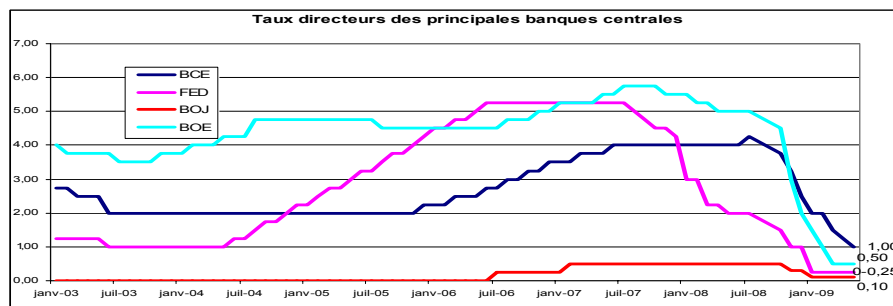


1 - Actualité nationale et internationale

Taux d'intérêt

La BCE maintient le statu quo monétaire

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé le 2 septembre 2010 que le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt resteront inchangés, à respectivement 1 %, 1,75 % et 0,25 %. Le Président de la BCE observe que la reprise économique dans la zone euro devrait se poursuivre à un rythme modéré dans un contexte encore marqué par l'incertitude.



Chômage

Recul du nombre de demandeurs d'emploi sur un mois en France et baisse du taux de chômage au deuxième trimestre 2010...

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits au Pôle Emploi s'établit à 2 676 600 à fin juillet 2010, soit une baisse de 0,5 % sur un mois en données CVS-CJO (- 14 400 personnes). Sur un an, ce nombre augmente de 5,4 % (+ 5,2 % pour les hommes et + 5,7 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans inscrits en catégorie A croît de 17,1 %. Selon les données provisoires publiées par l'INSEE, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 9,3 % de la population active métropolitaine au deuxième trimestre 2010, en baisse de 0,2 point par rapport au premier trimestre 2010. En incluant les DOM, il s'établit à 9,7 %.

.....Stabilité du taux de chômage dans la zone euro

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint, selon Eurostat, 10 % en juillet 2010, inchangé par rapport à juin. Il était de 9,6 % en juillet 2009. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union européenne s'est élevé à 9,6 % en juillet 2010. Il était de 9,1 % en juillet 2009.

Inflation

Baisse des prix en France et du taux d'inflation dans la zone euro

L'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France baisse de 0,3 % sur un mois en juillet 2010 ; sur un an, il croît de 1,6 %. L'inflation sous-jacente en France s'élève en glissement annuel à 0,8 %.

Selon une estimation rapide d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 1,6 % en août 2010. En juillet, il était de 1,7 %.

Asie/Pacifique

La BoJ maintient le statu quo monétaire

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 7 septembre 2010 de laisser inchangé à 0,10 % son principal taux directeur. En juillet 2010, la production industrielle du Japon a progressé de 0,3 %. Les prix à la consommation, hors produits frais, ont baissé de 1,1 % sur un an en juillet. Les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 1,1 % en glissement annuel. Le taux de chômage est estimé à 5,2 % contre 5,3 % en juin. En juillet 2010, les exportations et les importations ont augmenté respectivement de 23,5 % et de 22,7 % sur un an et

Le PIB de la Chine a dépassé celui du Japon

Supervision financière dans l'Union européenne

Outre-mer

Publications
Institutions de microfinance

l'excédent commercial a progressé de 119 % en glissement annuel à 7,3 milliards d'euros.

La cherté du yen par rapport au dollar et à l'euro pénalisant les exportations japonaises, le premier ministre a annoncé un nouveau plan de relance économique d'un montant de 8,5 milliards d'euros.

Selon les données provisoires, le PIB de la Chine s'est établi à 1 337 milliards de dollars au deuxième trimestre 2010 contre 1 228 milliards pour le Japon. En juillet 2010, la production industrielle chinoise a progressé de 13,4 % en glissement annuel contre 13,7 % en juin. En juillet 2010, l'indice chinois des prix à la consommation a crû de 3,3 % sur un an contre 2,9 % en juin. Les exportations et les importations chinoises ont augmenté respectivement de 35,6 % et de 47,2 % sur les sept premiers mois de l'année en glissement annuel. L'excédent commercial s'est élevé à 84 milliards de dollars, soit une baisse de 20 % en glissement annuel. Le yuan a atteint son plus haut niveau en seize ans face au dollar mi-septembre.

La Commission européenne, le Parlement et le Conseil sont parvenus à un accord de principe sur la création de nouvelles autorités de surveillance des banques, assurances et marchés financiers européens. La nouvelle architecture comprendra :

- le Comité européen du risque systémique (CERS),
- le système européen de surveillance financière (SESF) composé de trois autres autorités européennes de supervision (AES) : l'Autorité bancaire européenne, l'Autorité européenne des assurances et l'Autorité européenne des marchés financiers.

Le CERS est chargé de détecter les risques pesant sur le système financier dans son ensemble et d'émettre des alertes afin que des mesures soient rapidement prises lorsque c'est nécessaire. Le Comité sera dirigé par le président de la BCE et comprendra les gouverneurs des 27 banques centrales nationales, un vice-président élu par les membres du CERS, le vice-président de la BCE, les présidents des trois nouvelles autorités européennes de surveillance et des observateurs (un représentant des autorités nationales de surveillance accompagnant chaque gouverneur de banque centrale nationale et le président du Comité économique et financier (CEF)).

Cet accord a été entériné par les ministres des Finances lors du Conseil Ecofin du 7 septembre 2010 et sera soumis au vote des eurodéputés lors de la session plénière qui se tiendra du 20 au 23 septembre 2010. Ces nouvelles autorités devraient entrer en fonction en janvier 2011.

1 – Fichier positif

L'arrêté de la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi du 17 août 2010 nommant les seize membres du comité chargé de préfigurer la création d'un registre national des crédits aux particuliers a été publié au Journal Officiel de la République du 24 août 2010. Le comité sera présidé par M. Emmanuel Constans, président du Comité consultatif du secteur financier.

2 – Encadrer la publicité des crédits renouvelables

Le décret n° 2010-1005 du 30 août 2010 relatif au contenu et aux modalités des publicités portant sur les crédits renouvelables a été publié au Journal Officiel de la République du 31 août 2010.

3 – Encadrer les opérations de rachat de crédits

Le décret n° 2010-1004 du 30 août 2010 relatif aux offres de rachat et de regroupement de crédits a été publié au Journal Officiel de la République du 31 août 2010.

Le décret n° 2010-1048 du 1 septembre 2010 relatif à la Commission nationale d'évaluation des politiques de l'Etat outre-mer a été publié au Journal Officiel de la République du 3 septembre 2010.

Le Comité de Bâle a publié un rapport sur la régulation des institutions de microfinance. Le Comité recommande d'adapter à leur situation spécifique la plupart des règles applicables aux banques de détail.

Le document est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

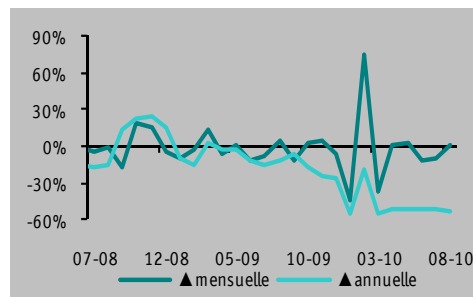
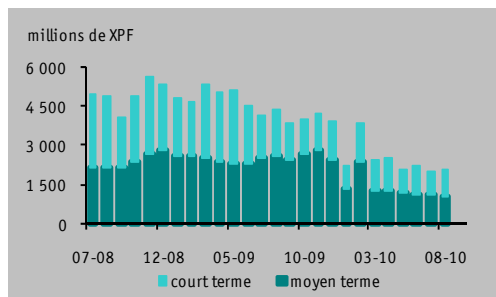
<http://www.bis.org/publ/bcbs175.pdf>

2 – Activités de l'Institut et suivi de place

Refinancement des établissements de crédit

Accroissement du refinancement à court terme sur le mois.

en millions de F CFP	août-09	juil-10	août-10	▲/mois	▲/an
Utilisations à court terme	1 718	931	996	7,0%	-42,0%
Utilisations à moyen terme	2 475	1 058	1 027	-2,9%	-58,5%
Refinancement total	4 193	1 989	2 023	1,7%	-51,8%



Cotation

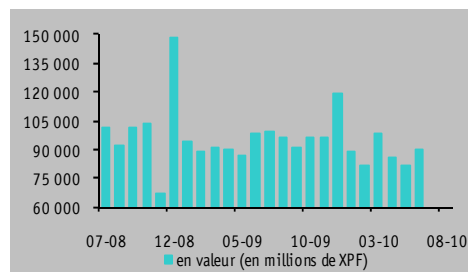
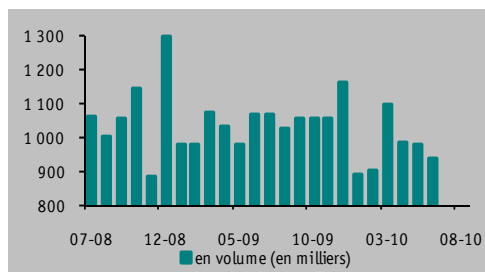
Diminution sur le mois de la proportion d'entreprises éligibles au refinancement.

en nombre	août-09	juil-10	août-10
Entreprises cotées :	4 710	5 936	6 139
dont éligibles au refinancement	1 677	1 677	1 709
en %	35,6%	28,3%	27,8%

Compensation

Baisse des opérations en volume et en valeur au mois d'août.

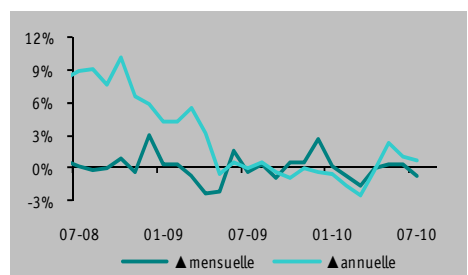
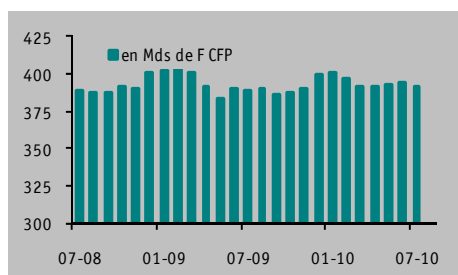
	juil-10	août-10	▲/mois	Cumul 2010	▲ cumul/an
Nombre	1 021 372	1 004 257	-1,7%	7 797 792	-4,6%
Montant (millions de F CFP)	98 163	95 052	-3,2%	719 305	-3,1%



Masse monétaire

Diminution des dépôts à vue sur le mois.

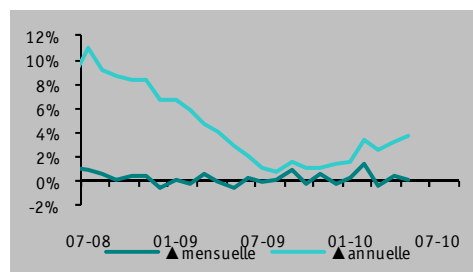
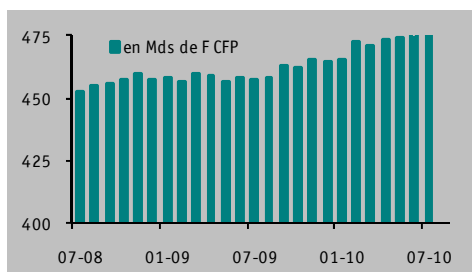
en millions de F CFP	juil-09	juin-10	juil-10	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	13 811	14 569	14 573	0,0%	5,5%
Dépôts à vue	140 087	152 979	149 099	-2,5%	6,4%
Comptes sur livrets	101 445	110 130	109 949	-0,2%	8,4%
Comptes d'épargne logement	210	224	228	1,8%	8,6%
Dépôts à terme	121 892	111 979	113 115	1,0%	-7,2%
Autres	10 717	4 368	4 598	5,3%	-57,1%
Total M3	388 162	394 248	391 562	-0,7%	0,9%



Concours des banques locales à l'économie

Progression de l'encours de crédit de trésorerie en juillet.

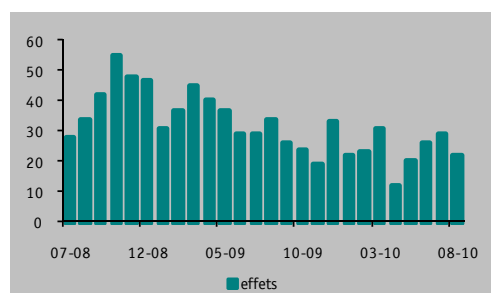
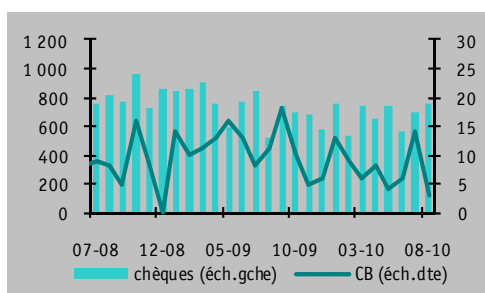
en millions de F CFP	juil-09	juin-10	juil-10	▲/mois	▲/an
Crédits de trésorerie	134 163	140 335	140 351	0,0%	4,6%
Crédits d'équipement	61 875	63 359	62 923	-0,7%	1,7%
Crédits à l'habitat	152 139	154 047	154 589	0,4%	1,6%
Autres crédits	32 685	20 191	20 148	-0,2%	-38,4%
Créances dout. brutes	33 286	44 183	45 454	2,9%	36,6%
Total CCB	455 561	478 530	482 780	0,9%	6,0%



Incidents de paiement

Hausse des incidents de paiement sur chèques sur le mois comme sur l'année.

en nombre	août-09	juil-10	août-10	▲/mois	▲/an
Incidents de paiements :	564	743	782	5,2%	38,7%
- sur chèques	519	700	757	8,1%	45,9%
- sur effets	34	29	22	-24,1%	-35,3%
- retraits de cartes bancaires	11	14	3	-78,6%	-72,7%



Interdits bancaires

Légère baisse du nombre de personnes physiques frappées d'une interdiction bancaire en août.

en nombre	août-09	juil-10	août-10	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	3 950	3 928	3 908	-0,5%	-1,1%
- dont personnes physiques	3 509	3 480	3 454	-0,7%	-1,6%
- dont personnes morales	441	448	454	1,3%	2,9%

3 – Brèves économiques locales

.....

Finances publiques

Fonds Intercommunal de Péréquation.

Lors de la réunion du Comité des finances locales du 2 septembre 2010, les représentants des maires ont souhaité que l'interprétation de l'article 52 de la loi organique du 27 février 2004, qui régit les conditions de versement de la quote-part de la Polynésie française au Fonds Intercommunal de Péréquation (FIP) soit clarifiée. Après concertation, le Haut-commissaire et le Président de la Polynésie française ont décidé de répondre favorablement à la demande des élus en saisissant le Tribunal administratif de Papeete.

Déplacement des représentants locaux à Paris.

A l'invitation de Mme Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'Outre-mer, une délégation d'élus et de représentants des partis politiques de la Polynésie française s'est rendue à Paris afin de se prononcer sur les propositions du rapport Barthélémy, portant sur la réforme du scrutin et la stabilisation des institutions polynésiennes. Ce déplacement a été l'occasion, pour le Président de la Polynésie française, accompagné du ministre des Affaires foncières et du ministre du Tourisme, d'échanger sur différents dossiers avec ses interlocuteurs parisiens. Le Président de la Polynésie française a été reçu par la Secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur et le Directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD) pour négocier l'octroi d'un prêt de 5 milliards de F CFP. Ce dernier, nécessaire au financement du budget d'investissement de la Polynésie française, demeure conditionné par la mise en œuvre des préconisations du rapport Bolliet. Par ailleurs, la rencontre avec le secrétaire d'Etat aux Transports a permis d'évoquer la rénovation de l'aéroport international de Tahiti-Faa'a, dans l'optique d'accueillir à terme les Airbus A 380, et d'attirer l'attention de l'Etat sur les répercussions, sur le tourisme et le trafic aérien, des récentes taxes aéroportuaires : la taxe d'aéroport et la taxe de survol océanique. Enfin, le vice-président du Pays a quant à lui pu échanger avec le ministère de la Défense sur la signature du contrat de Redynamisation des Sites de Défense.

Création de la direction des impôts et des contributions publiques.

Le Conseil des ministres s'est réuni, le 25 août 2010, sous la présidence du ministre des Finances, afin d'approuver la constitution de la Direction des Impôts et des Contributions Publiques (DICP) qui remplacera, à compter du 1^{er} janvier 2011, l'actuel service des contributions. Cette direction a pour finalité de rendre la gestion des taxes plus efficiente en passant par une structuration des impôts calculés par missions, plutôt que par nature, et en privilégiant une déconcentration de la décision ainsi qu'une poly-compétence des équipes au service de l'utilisateur.

Tourisme

Fermeture du Bora Bora Lagoon Resort.

La Direction du Bora Bora Lagoon Resort a annoncé, le 7 septembre 2010, la fermeture de l'établissement qui emploie 106 salariés. Depuis le passage du cyclone Oli en février dernier, qui avait occasionné d'importants dégâts dans l'hôtel, ce dernier avait été fermé pour réparation. Les difficultés financières de l'hôtel conjuguées à une indemnisation partielle des dégâts par les assurances ne permettant pas d'assurer la remise en état de la structure, la direction de l'hôtel a décidé d'arrêter son activité.

Création d'un guichet unique pour la petite hôtellerie.

Une permanence dédiée aux pensions de famille et à la petite hôtellerie a été inaugurée, le 16 août 2010 à Papeete, sous l'égide de l'association des hôtels de famille de Tahiti et ses îles, en partenariat avec le GIE Tahiti Tourisme, supportant les frais de son fonctionnement. Cette structure vise à faciliter le fonctionnement des établissements dans les démarches administratives, de commercialisation et de promotion. Elle devrait également permettre aux responsables de ce segment touristique de se concerter en vue de définir une stratégie commune en matière de promotion, de mise aux normes ou encore de classement des unités hôtelières familiales. L'association travaille notamment avec le COST (Conseil d'Orientation Stratégique du Tourisme) pour arrêter les actions prioritaires à mettre en œuvre pour son développement. L'hôtellerie familiale totalise 281 structures dont une centaine sont d'ores et déjà affiliées à ce guichet unique.

Tourisme de croisière : simplification de la réglementation et création d'un fonds de développement.

La Commission des affaires économiques a adopté un projet de loi du Pays visant à simplifier la réglementation applicable aux paquebots de croisière effectuant des escales en Polynésie française en rationalisant les quelques 85 textes en vigueur actuellement. Ce texte propose notamment la mise en place d'une taxe unique perçue par le Port Autonome, la Taxe pour le Développement de la Croisière (TDC), qui serait affectée à un fonds destiné à financer des actions de promotion des sites de croisières (animations et autres manifestations touristiques, aménagement de zones touristiques...). Le projet de loi du Pays devrait être proposé en séance plénière à l'Assemblée de la Polynésie française à la fin du mois de septembre.

Perliculture

Reprise des ventes aux enchères de perles noires.

La vente aux enchères organisée par le GIE POE O RIKITEA fin août 2010 signe la reprise des ventes aux enchères de perles de culture de Tahiti. Dans le prolongement, deux nouvelles ventes aux enchères de perles de Tahiti, initiées par la Maison de la Perle sous l'égide du ministère des ressources maritimes, devraient se dérouler à Bora Bora en Octobre 2010. Ces événements visent à se réapproprier la commercialisation de perles de culture de Tahiti mais également à inciter les perliculteurs à produire des perles de meilleure qualité.

Transports

Desserte Tahiti/Moorea.

La direction d'Air Moorea a annoncé l'arrêt de ses dessertes à destination de l'île sœur de Tahiti à compter du 1^{er} novembre 2010. En parallèle, la compagnie qui affrète le navire rapide *Moorea Express*, reliant Tahiti et Moorea, a fait part de l'arrêt des rotations de ce navire pour raisons techniques à compter du 1^{er} septembre 2010 et pour une durée indéterminée. Le trafic total de passagers entre les deux îles est estimé à 1,7 million de personnes par an.

Economie

Avis favorable du CESC sur le projet de loi du pays portant modification des conditions d'émission d'obligations.

Le Conseil Economique, Social et Culturel (CESC) a donné un avis favorable, le 2 septembre 2010, sur le projet de loi de pays portant modification des conditions d'émission d'obligations. Le projet de texte soumis au CESC s'adresse aux petites et moyennes entreprises (PME) faisant appel au financement de la Société de Financement du Développement de la Polynésie française (SOFIDEP) pour consolider leurs besoins en fonds propres et faciliter leur accès aux crédits bancaires. Ce projet, élaboré par le ministère de la Reconversion économique, vise à supprimer le délai de deux ans permettant à des SARL de modifier leur statut en société par actions (SA ou SAS) et ainsi autoriser l'intervention de la SOFIDEP sous forme d'Obligations Convertibles en Action (OCA).

Télécommunication

Haut débit et baisse des prix pour les internautes polynésiens.

L'unique fournisseur d'accès à Internet, Mana filiale de l'Office des Postes et des Télécommunications, a présenté, mercredi 1^{er} septembre, ses nouvelles offres haut débit permises par le câble *Honotua*. Quatre nouvelles formules d'abonnement se substituent désormais à la dizaine d'offres existantes et permettent une baisse significative des tarifs et des volumes de téléchargement illimités. Outre une démocratisation de l'accès à Internet, ces offres favorisent l'utilisation des nouveaux usages de l'ADSL en Polynésie française, dont notamment la vidéo en ligne, les visioconférences, la sauvegarde en ligne et le streaming (radio/télé).

Arrivée de la télévision numérique.

Le déploiement de la télévision numérique terrestre (TNT) en Polynésie française est programmé pour le 30 novembre 2010. La TNT permettra aux Polynésiens de recevoir gratuitement de nouvelles chaînes de télévision. Outre TNTV et Télé Polynésie, le premier bouquet de la TNT donnera accès aux chaînes du service public national que sont France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Arte et France 24.

Environnement

Réseau d'assainissement de la ville de Papeete.

Deux conventions de financement pour un montant de près de 1,9 milliard de F CFP dédié à l'extension des travaux d'assainissement collectif des eaux usées de la ville de Papeete ont été signées mercredi 1^{er} septembre 2010. Il s'agit de la plus importante opération communale entrant dans l'axe « Environnement » du contrat de projets 2008-2013.

4 – Brèves économiques régionales

.....

Australie

Maintien du taux directeur par la Reserve Bank of Australia

La Banque centrale d'Australie (RBA) a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés à 4,5% pour le quatrième mois consécutif. L'inflation devrait demeurer dans l'objectif de la banque centrale soit entre 2 % et 3 %. L'Australie présente un taux de chômage de 5,2 % et une croissance de 2,75 % en 2009 qui devrait de nouveau progresser cette année, tirée par la forte reprise des investissements dans le secteur minier au premier semestre. L'économie australienne a affiché au deuxième trimestre la plus forte croissance de ces trois dernières années, dynamisée par une consommation des ménages supérieure aux attentes et la hausse des exportations, soutenues par la reprise économique en Asie.

Nouvelle Zélande

Séisme de Christchurch

Un puissant séisme a frappé Christchurch le 4 septembre 2010. Le tremblement de terre de magnitude 7 n'a pas fait de victime mais a endommagé quelque 100 000 habitations, des routes et des infrastructures d'adduction et de traitement d'eau. Les estimations pour la remise en état des fondations et des bâtiments atteignent près de 4 milliards de dollars néo-zélandais (2,27 milliards d'euros).

Les indicateurs de référence

	date	2009	m-1	2010	Δ	Glissement
Indicateurs macroéconomiques						
Indice des prix à la consommation (base 100 décembre 2007)	juil	102,3	103,1	104,8	1,7%	2,5%
Indice de l'emploi salarié dans le secteur marchand (base 100 janvier 2000)	juin	123,5	121,8	120,9	-0,7%	-2,1%
Commerce extérieur						
<i>Exportations (en M F CFP)</i>	juin	454,4	1 043,1	578,5	-44,5%	27,3%
<i>Importations (en M F CFP)</i>	juin	12 726,0	13 818,3	12 351,0	-10,6%	-2,9%
						(source : ISPF)
Entreprises						
Importations de biens d'équipement (M F CFP)	juin	2 081,0	1 824,4	2 012,0	10,3%	-3,3%
Immatriculation de véhicules utilitaires neufs (nb)	juin	136,0	135,0	112,0	-17,0%	-17,6%
<i>Camions</i>	juin	8,0	12,0	12,0	0,0%	50,0%
<i>Camionnettes</i>	juin	128,0	123,0	100,0	-18,7%	-21,9%
Personnes morales en interdiction bancaire (nb)	juil	441,0	448,0	454,0	1,3%	2,9%
						(sources : ISPF, IEOM)
Ménages						
Importations de biens de consommation courante (M CFP)	juin	2 160,0	2 417,9	2 119,0	-12,4%	-1,9%
Importations de produits alimentaires (M CFP)	juin	2 657,0	3 087,7	2 833,0	-8,2%	6,6%
Immatriculation de véhicules particuliers neufs (nb)	juin	267,0	289,0	298,0	3,1%	11,6%
Personnes physiques en interdiction bancaire	juil	3 509,0	3 480,0	3 454,0	-0,7%	-1,6%
						(sources : ISPF, IEOM)
Secteurs						
Agriculture						
Exportations de perles brutes (en M F CFP)	juin	593,0	296,0	809,0	173,3%	36,4%
Exportations de poissons et crustacés (en M F CFP)	juin	620,0	331,4	897,0	170,7%	44,7%
BTP						
Importations de ciment (en M F CFP)	juin	59,3	48,6	89,3	83,7%	50,6%
Importations de bois transformé (en M F CFP)	juin	89,9	372,0	62,4	-83,2%	-30,6%
Industrie						
Exportations de monoï en vrac et conditionné (en M F CFP)	juin	3,3	23,4	14,9	-36,3%	351,5%
Exportations d'huile de coprah (en M F CFP)	jan	31,5	117,7	117,7	0,0%	273,7%
Exportations de noni en purée et en jus (en M F CFP)	juin	62,1	66,0	56,9	-13,8%	-8,4%
Tourisme						
Trafic aérien (nb)	juil	57 827	39 000	59 376	52,2%	2,7%
Nombre de touristes	juin	13 824	11 525	12 119	5,2%	-12,3%
Taux d'occupation hôtelière	juil	58,6%	67,5%	67,3%	+ 0,3pt	+ 8,7 pts
						(sources : ISPF, CPH)
Indicateurs financiers						
Dépôts						
Ménages						
<i>Dépôts à vue</i>	juil	57 385	58 334	59 912	2,7%	4,4%
<i>Comptes sur livret</i>	juil	95 530	103 434	103 378	-0,1%	8,2%
<i>Dépôts à terme</i>	juil	65 331	54 875	51 146	-6,8%	-21,7%
Entreprises						
<i>Dépôts à vue</i>	juil	67 849	78 285	78 032	-0,3%	15,0%
<i>Dépôts à terme</i>	juil	39 081	42 746	42 746	0,0%	9,4%
Encours bancaires						
Ménages						
<i>Crédits de trésorerie</i>	juil	90 090	86 439	86 690	0,3%	-3,8%
<i>Crédits à l'habitat</i>	juil	127 044	131 118	131 784	0,5%	3,7%
Entreprises						
<i>Crédits de trésorerie</i>	juil	42 885	52 972	52 456	-1,0%	22,3%
<i>Crédits d'équipement</i>	juil	57 393	54 015	53 401	-1,1%	-7,0%
Créances douteuses						
Créances douteuses brutes	juil	33 115	44 390	45 454	2,4%	37,3%
						(source : IEOM)

5 – Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE		
	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,00%	13/05/2009
taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER			
	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	27/05/2010	0,25%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	4,00%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,55% à 6,00% (Taux SGFGAS à partir du 01/08/2010)
taux de la facilité de prêt marginal	19/05/2009	1,75%	
taux de l'escompte de chèques	19/05/2009	1,75%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE						
taux d'intérêt en fin de mois						
	31/08/2010	30/07/2010	Var. M-1	fin 12/09	Var. fin 08	
EONIA	0,3920%	0,4230%	- 0,031 pt	0,4100%	- 0,018 pt	taux de base bancaire
EURIBOR 1 mois	0,6220%	0,6450%	- 0,023 pt	0,4530%	+ 0,169 pt	banques métropolitaines
EURIBOR 3 mois	0,8860%	0,8960%	- 0,010 pt	0,7000%	+ 0,186 pt	banques locales
EURIBOR 6 mois	1,1370%	1,1450%	- 0,008 pt	0,9940%	+ 0,143 pt	taux d'intérêt légal
EURIBOR 12 mois	1,4140%	1,4170%	- 0,003 pt	1,2480%	+ 0,166 pt	année 2010
						année 2009

taux d'intérêt en moyenne mensuelle						
	31/08/2010	30/07/2010	Var. M-1	fin 12/09	Var. fin 08	
TEMPE	0,4199%	0,4768%	- 0,085 pt	0,3476%	+ 0,044 pt	Définitions
EURIBOR 1 mois	0,6400%	0,5830%	+ 0,057 pt	0,4790%	+ 0,161 pt	EONIA: Euro OverNight Index Average
EURIBOR 3 mois	0,8950%	0,8480%	+ 0,047 pt	0,7120%	+ 0,183 pt	TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
EURIBOR 6 mois	1,1470%	1,1040%	+ 0,043 pt	0,9950%	+ 0,152 pt	EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
EURIBOR 12 mois	1,4210%	1,3730%	+ 0,048 pt	1,2420%	+ 0,179 pt	TMO : taux moyen des obligations publiques (source: CDC)
TMO	2,9600%	3,2700%	- 0,310 pt	3,7400%	- 0,780 pt	TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)
TME	2,7600%	3,0700%	- 0,310 pt	3,5400%	- 0,780 pt	TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)
TRBOSP	2,7800%	3,2800%	- 0,500 pt	3,7600%	- 0,980 pt	

taux des euro-monnaies									
devise	USD			JPY			GBP		
date	31/08/2010	30/07/2010	31/12/2009	31/08/2010	30/07/2010	31/12/2009	31/08/2010	30/07/2010	31/12/2009
taux JJ	0,240%	0,355%	0,145%	0,095%	0,160%	0,430%	0,595%	0,490%	0,465%
3 mois	0,400%	0,750%	0,375%	0,360%	0,425%	0,305%	0,840%	0,850%	2,850%
10 ans emprunts phares	2,520%	2,910%	3,840%	0,990%	1,060%	nd	2,820%	3,330%	3,020%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er juillet 2010)			
Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,27%
Prêts à taux fixe	6,09%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	4,99%
Prêts à taux variable	5,35%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	6,25%
Prêts relais	5,96%	Dé couverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	13,39%
Crédits de trésorerie		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,93%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,15%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Dé couverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	19,27%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	8,61%		Dé couverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)

TAUX DE CHANGE									
Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR									
Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	94,1102	1 NZD/XPF	65,6138	1 HKD/XPF	12,0961	1 GBP/XPF	144,6796	
100 JPY/XPF	111,4521	1 AUD/XPF	83,6750	1 SGD/XPF	69,4072	100 VUV/XPF	92,7403	1 FJD/XPF	49,3045

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : M. REMBLIN - Éditeur et imprimeur: IEOM - Agence de la Polynésie française 21, rue du Docteur Cassiau - BP 583 - 98 713 Papeete RP
 Dépôt légal : 21 septembre 2010 - Achevé d'imprimer le 21 septembre 2010 - N° ISSN 1240-3830

